

EAU POTABLE: échéanciers de réalisation

JEAN GUY PELLETIER

La rencontre du 19 mars entre le groupe conseil BPR, la municipalité et la MRC a permis de débloquer le dossier en regard des travaux à effectuer en zone inondable. Les travaux réalisés à cette date : choix de site, construction de deux puits (un forage d'exploration + un puits d'essai), ont connu un point d'arrêt lorsque une demande d'accord de principe concernant l'ensemble du projet à été transmise à la MRC par la Municipalité. La réponse de la MRC reçue le 18 décembre 2006 était qu'elle ne pouvait émettre d'avis favorable concernant la construction de puits municipaux ainsi que le chemin d'accès et bâtiments de services dans cette zone inondable. Le problème : Le schéma d'aménagement révisé de la MRC (14/02/2001) de même que les plans et règlements d'urbanisme de la Municipalité (PRU) ne permettent aucune dérogation possible pour des travaux de cette nature en zone inondable, Décret 103-96, 24 Janvier 1996 sur la politique de protection des rives du littoral et des plaines inondables. Or existe depuis le 18 mai 2005, une nouvelle politique de protections des rives, du littoral...qui rend possibles des demandes de dérogation pour l'exécution de travaux semblables à ceux que nous avons entrepris ou que nous projetons d'entreprendre. Le problème, c'est que la MRC n'a pas encore commencé la mise à norme de son schéma d'aménagement et ne prévoit pas avoir les ressources pour le faire avant l'automne 2007. Voilà où nous en étions à l'ouverture de cette rencontre du 19 mars. Les discussions ont finalement permis de trouver un compromis : scinder le projet—travaux

souterrains et de surface La réglementation actuelle (PRU, Q_{r1}) autorise l'installation d'infrastructures souterraines (puits) dans de telles zones. Quant aux travaux à être réalisés en surface, route d'accès, bâtiments, ils devront faire l'objet d'une dérogation. Suite de cette rencontre, le 20 mars, la Municipalité recevait le détail des principales étapes et les échéanciers de réalisation pour le projet d'alimentation et de distribution de l'eau potable. Printemps 2007: construction du troisième puits dans le périmètre du site choisi
Été 2007: révision des coûts et confirmation de l'aide financière gouvernementale
Septembre 2007 à janvier 2008: règlement d'emprunt **(site choisi)**

et préparation des plans et devis.

Octobre 2007: demande de dérogation à la MRC (plaine inondable) et demande à la CPTAQ (commission de la protection du territoire agricole)

Janvier 2008: demande d'autorisation au MDDEP (ministère de l'Environnement)

Février 2008: appel d'offres
Juin 2008: début des travaux.
Décembre 2008: mise en service des ouvrages.



GARQUEST ROUSSEL PIÈCES D'AUTO ELECTRIQUE ENR.
PIÈCES D'AUTOS **(418) 778-3735**
Atelier de réparation
Alternateur Démarreur
Vérification de batteries
299, St-Edmond, Lac-Au-Saumon, Qc

CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

JEAN GUY PELLETIER

Le débat sur les changements de dénomination des rangs aura permis de mettre en lumière un fait troublant : les changements et ajouts de noms de voies de communication approuvés par la Commission de toponymie peuvent mettre jusqu'à dix années avant de se retrouver sur la cartographie officielle. Ce qui peut mettre la sécurité de citoyens en danger.

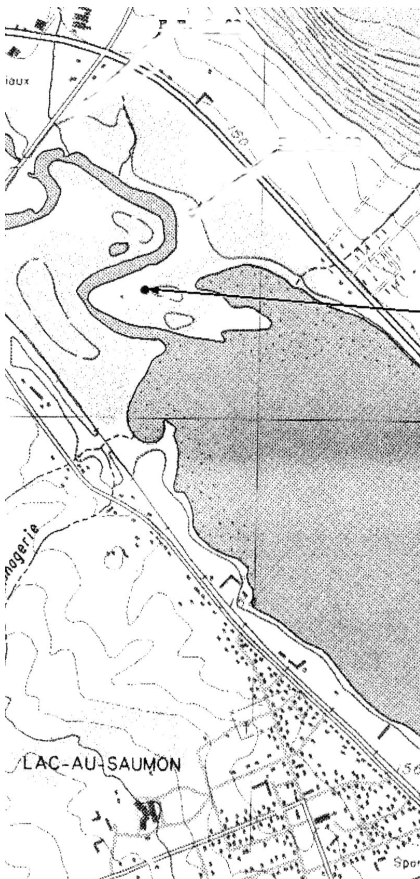
Les faits. C'est le ministère des Ressources naturelles qui est responsable de la cartographie du territoire national. Or, nous avons appris que le ministère travaille avec une base de données qui date de 1999. Au niveau local, chaque attestation d'officialisation de noms de voies de communication délivrée par la Commission de toponymie et reçue par la municipalité, est également acheminée vers la MRC (copie conforme). C'est au service d'évaluation municipale de la MRC qu'est reçue l'attestation où l'adresse du propriétaire comme celle de l'immeuble vient accuser l'ajout ou le changement.

Premier problème. Chaque changement ou ajout de noms de voies de communication devrait également se retrouver sur la cartographie officielle, au niveau local à tout le moins, via le service d'aménagement du territoire et d'urbanisme à la MRC, mais ce n'est pas le cas. Seules cinq municipalités de notre MRC possèdent des cartes de leur territoire respectifs, Amqui, Capsascal, Sayabec, Lac-au-Saumon et Val-brillant. Il faut les demander, payer et les mises à jour ne sont pas automatiques. Les autres municipalités du territoire n'en n'ont pas.

Deuxième problème. L'intercommunication des différents services offerts par la MRC. Souvenons-nous que la Sécurité publique (Sûreté du Québec), de même que le service incendie relèvent de la MRC, services que nous défrayons à même nos taxes municipales. **Il appert que ni la Sûreté du Québec, ni le service incendie ne bénéficient des mises à jour de la cartographie locale par le service d'urbanisme de la MRC sur celles qui existent ni même qu'elles les ont d'ailleurs.** Pourquoi? réponse obtenue : «Nous n'avons pas les ressources suffisantes pour faire ces cartes et encore moins pour en assurer le suivi».

Il y a quatre différents services dans la Matapédia qui sont en première ligne lorsqu'il est question de la sécurité des citoyens : le 911, la Sécurité publique, le service incendie et le service ambulancier. Deux de ces services relèvent directement de la MRC, les deux autres du secteur privé. Tous ces services, dans une moindre mesure le 911 qui utilise comme base de données les adresses du rôle d'évaluation mises à jour par les MRC, demandent une bonne connaissance du territoire pour pouvoir agir promptement. Une connaissance empirique (basée sur l'expérience et/ou les connaissances personnelles) n'est plus suffisante, de nouvelles rues sont constamment ajoutées dans nos municipalités, d'autres rues ou voies de communication changent de noms ou sont abandonnées, c'est un processus continu et normal. La caserne des pompiers d'Amqui (caserne principale) peut être appelée à intervenir partout sur le territoire en support aux pompiers locaux (là où le service existe); or la majorité de ses pompiers viennent d'Amqui. C'est encore plus flagrant pour la Sûreté du Québec: plusieurs de ses agents, la majorité même, viennent de l'extérieur.

Conclusion. Inutile d'en rajouter, il y a urgence pour nos services d'urgences à se mettre au parfum question connaissance du territoire, il en va de notre sécurité à tous. Au conseil des maires, Lac-au-Saumon pourrait faire preuve de leadership dans ce dossier. La sécurité des citoyens est le premier objectif du corps politique; il faudrait que les élus en prennent acte.



Conseil municipal: résumé de la session du 2 avril 2007

Jean Guy Pelletier

13 personnes assistaient à la rencontre. L'ordre du jour et procès-verbaux adoptés, M. Ghislain Paradis du service régional en sécurité incendie est venu confirmer que les récentes interventions de ce service, dans les rangs notamment, ont été réalisées dans les délais prescrits et que la dénomination actuelle (toponymie) ne présentait aucun problème. Des conseillers et des citoyens soulevaient des doutes à ce sujet. Deux exceptions cependant : les maisons sont souvent éloignées du chemin et plusieurs n'affichent aucun numéro civique. Suite à la consultation publique du 19 mars

sur les changements de dénomination des rangs, le conseil décide de conserver la toponymie adoptée en 2003. rang des Acaadiens, Pionniers, Ancêtres et Défricheurs. Le total des comptes à payer du mois de mars s'élève à 138 000\$ dont 9 956\$ en salaires. Fermeture du Pavillon Blouin—résolution d'appui aux opposants à la fermeture. Le conseil décide de retenir sa décision après la rencontre de mercredi à Amqui. Personnel intermittent. La durée du temps

de travail pour 2007, Manon Sirois - 38 semaines, Daniel Pelletier - 32 semaines. Négociation de la convention collective. M. Côté nous a fait un long historique du dossier depuis le début de son mandat. Une rencontre de conciliation entre le syndicat et la municipalité est prévue le 13 avril. Dans l'affaire qui oppose M.Côté à Mme Hédou pour des propos tenus à son endroit en séance publique le 5 mars, M.Côté offre réparation à Mme Hédou en démissionnant du conseil, décision effective le 3 avril 2007

Soubassement de l'Église

Raymond Thériault
Président de la Fabrique

Le conseil de Fabrique désire remercier chaleureusement les personnes suivantes pour leur action bénévole dans le rajeunissement du soubassement de l'église. André Bérubé, Martin Bérubé, Roger Corbin, Éric Desrosiers, Jean-Paul Dompierre, Jean-Claude Leblanc, Jean-Pierre Lefrançois, Jean-Guy Loof, Paul-Émile Morneau, Alfred Pelletier, Daniel Pelletier, Denis Rioux, Ghislain Roy, Hervé Saint-Amand, Yvon Turcotte.

Le Conseil de Fabrique désire également exprimer sa gratitude à tous ceux et celles qui ont commandité l'achat de peinture, soient Anonyme, Edna Bérubé, Marcel Bérubé, Marie Bérubé, Gabriel Cormier, Collette Coulombe, Paul-Arthur Gendron, Adélaïde Jomphe, Émilie Lebel, Les Chevaliers de Colomb, Jean-Guy Loof, Paul-Émile Morneau, Francine Ross, Alphonse Saint-Pierre, Edmond Turbide. À tous ceux et celles qui ont facilité la réalisation des travaux par le prêt d'équipement: les Servantes Notre-Dame Reine du Clergé, Mario Turcotte, Nelson Devin, Denis Rioux, la municipalité de Lac-au-Saumon. Notre reconnaissance s'étend encore à tous ceux et celles qui ont soutenu les équipes en leur apportant friandises, biscuits, collations variées—Micheline Pitre, Marguerite Gendron—ou qui, ne pouvant manœuvrer, ont apporté leur soutien moral par leur présence. Un merci spécial à Hervé Saint-Amand et à André Bérubé pour leur dévouement remarquable.

Ce fut un travail d'équipe exceptionnel, un exemple de solidarité qui confirme qu'avec de la générosité et de la bonne volonté, tout est possible.

Désolé

Contrairement à l'annonce parue dans Le Saumonois du 7 mars dernier, la deuxième partie de l'analyse du rapport financier de la Fabrique ne peut apparaître dans ce numéro, faute d'espace. Il sera publié dans le numéro grand tirage de mai.

Campagne de financement de la CJS

La Coopérative jeunesse de services (CJS) de Lac-au-Saumon est présentement en recherche de financement. Les entreprises, organismes et individus sont invités à apporter leur contribution dans ce projet collectif qui, pour un troisième été consécutif, permettra à une quinzaine d'ados d'acquérir une expérience de travail intéressante, tout en rendant service à la population. Soulignons que deux (2) étudiant(e)s de niveau postsecondaire seront également engagé(e)s à titre d'animateur(trices).

Modèle répandu partout au Québec, la CJS de Lac-au-Saumon est toutefois la seule existante entre Rimouski et Chandler. Au cours de l'été 2006, grâce au travail acharné des treize coopérant(e)s et au support attentionné de leurs deux animatrices, la CJS de Lac-au-Saumon fut la plus productive en terme de réalisation de contrats dans tout l'Est du Québec. Ce furent également les coopérant(e)s de la CJS de Lac-au-Saumon qui remplirent

avec brio la tâche relative au nettoyage et à l'entretien du terrain à l'occasion de Fort Causap lors duquel des milliers de personnes affluent de partout au Québec. Pour informations ou pour contribution, contacter Francis St-Laurent au 778-3796 ou écrivez à : **CJS de Lac-au-Saumon 219, St-Edmond, Lac-au-Saumon (Québec) G0J 1M0**

Souvenirs

Une centaine de chaises qui ont meublé le soubassement de l'église pendant les années 30 à 55 sont à vendre. Elles constituent les dernières reliques de cette période. Une aubaine et un placement: 2,00\$ l'unité, - payez et emportez-. S'adresser à Paul-Émile Morneau au 778-5986

BERUBE & TURBIDE INC
EXCAVATION
TERRASSEMENT - DÉNEIGEMENT
141, St-Edmond
Lac-au-Saumon, QC
778-3371



GRATIEU LEBRUN & FILS ENR.
ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SERVICE DE BRÛLEURS
Yves Lebrun, technicien propriétaire
34, rue du Noviciat - C. P. 66
Lac-au-Saumon (Québec) G0J 1M0
Tél. : (418) 778-5923
Pagette : (418) 629-8303

R.B.Q. : 2869 5344-57
LICENCE CMAA : 7796

Nouveau au Parc du centenaire

Francyne Cyr

Société locale de développement

Bientôt, avec l'arrivée du printemps, notre parc reprendra vie : randonnées pédestres, location de l'accueil Elzéar Michaud, pique-niques, camping, réunions familiales. Pour assurer une bonne coordination de toutes ces activités estivales, Madame Bernadette Michaud sera la personne à rejoindre. En effet, Madame Michaud recevra les réservations au 778-3329, elle veillera à l'entretien de l'accueil Elzéar Michaud et elle se fera un plaisir de vous y accueillir.

En plus, nous prévoyons améliorer la partie camping de notre parc, en assurant un meilleur entretien et l'ajout de quelques accommodations raisonnables. Notre parc est unique. Soyons-en fiers et conservons-le beau.

Pour les réservations, voici les prix qui seront en vigueur en 2007.

Accueil Elzéar Michaud : 50\$

Terrain de camping (roulottes) : 10\$

Terrain de camping (tentes-roulottes et tentes) : 5\$

Matières résiduelles

JEAN GUY PELLETIER

Campagne de cartes de membres du CFER Matapédia-Mitis.

Devenez membre du CFER, corporation à but non lucratif, votre centre de tri de matières recyclables. **Votre appui contribue à soutenir les activités liées à la récupération et témoigne de votre préoccupation à l'atteinte d'une société axée sur le développement durable.** Faites parvenir votre paiement (5\$) chèque ou mandat poste à l'adresse suivante : CFER Matapédia-Mitis, 1086, rue Industrielle, c.p. 94, Mont-Joli (Québec) G5H 3K8.

Éco-centres Amqui, Causapscal et Sayabec : horaire d'été, du 3 avril au 27 octobre 2007.

Lundi - fermé. Du mardi au vendredi - de 10h00 à 18h00. Samedi - de 8h00 à 16h00.

Nouveau : Vous devez présenter une pièce d'identité indiquant votre localité.

Les employés n'ont pas la tâche de vidanger vos matières, c'est à vous de le faire.

À noter : l'horaire pour cette période mentionnée dans le bottin téléphonique de la Matapédia est inexact (dernière page bleu) **Pour informations : 629-4224**

GARAGE
Doris Lafrance
Mécanique générale
Vente et pose de pneus
Soudure de tout genre
Freins et direction
Suspension - Silencieux
Moteur et transmission
Américaine, Européenne ou Japonnaise.
400, Rte 132
Lac-au-Saumon
(418) 778-3955



MOTEL DES CÈDRES ENR
Téléphone: (418)778-5815
Sans frais: 1-877-778-5815
Télécopieur: (418)778-3966 Prop.: Normande Thériault
54, route 132 Est Lac-au-Saumon Québec G0J 1M0

